



CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Centre Communal d'Action Sociale

Judi 08 juin 2023 – 18h30

PROCÈS-VERBAL de SÉANCE N°3

L'an deux mille vingt-trois et le huit Juin à dix-huit heures trente, la Commission d'Administration du CCAS de LUNERY, régulièrement convoqué s'est réunie en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Sylvain JOLY, Président du CCAS.

Date de convocation : 02 juin 2023	
Présents	MM CHAMAILLARD Lucie – FAUSSARD Sabrina – JOLY Sylvain – LABED Patrick – PIAT Ilda – PICHON Marie-Claude
Procuration	
Absente	Mme BESKI Martine - Mme FAURE Stéphanie – LABARBE Gwenaëlle
Vice -Présidente	Mme CHAMAILLARD Lucie
Secrétaire	Mme FAUSSARD Sabrina
ORDRE DU JOUR	1 – Approbation du Procès-Verbal du 13 avril 2023 2 – Reconsidération du dossier de secours exceptionnel suite à éléments complémentaires survenus après la décision du Conseil d'Administration du 13 avril 2023 ➤ Annulation de la décision prise ➤ Examiner le dossier avec les nouveaux éléments à disposition ➤ Statuer sur la demande d'aide 4 – « Semaine Bien Vieillir 2023 » 5 – Questions diverses

Acte rendu exécutoire :

Publication sur le site internet de la commune lunery.fr : le 25 janvier 2024

Transmission en Préfecture le 25 janvier 2024

Le quorum ayant été atteint, les membres de la Commission d'Administration peuvent valablement délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

1 – Désignation du secrétaire de séance

A été nommée Mme FAUSSARD Sabrina en qualité de secrétaire de séance.

2 – Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 08 juin 2023

La Commission d'Administration approuve le procès-verbal à l'unanimité des membres présents et membres représentés.

M. le Président donne lecture de l'Ordre du jour et ouvre la séance à 18h30

2 – Reconsidération du dossier de secours exceptionnel suite à éléments complémentaires survenus après la décision du Conseil d'Administration du 13 avril 2023

M. le Président demande aux membres de la Commission de statuer de nouveau sur ce dossier.

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, décide la prise en charge d'un montant de 250 € de la facture pour le changement des pneus du véhicule n°1/23/100258 du 15/03/2023.

	Pour	4
Vote	Contre	2
	Abstention	0

3 – Préparation de la Semaine « Bien vieillir à Lunery 2023 – 3^{ème} Édition »

Prise de parole de la Vice-Présidente, Mme CHAMAILLARD Lucie.

Date de la semaine « Bien Vieillir – 3^{ème} Édition « du 9 octobre au 13 octobre 2023 »

Cette année le fil directeur de la semaine est placé sur les 5 sens.

Programme de la semaine en cours de réalisation :

Rencontre avec le groupe des marcheurs de la commune. Ils sont ravis et veulent participer.

Jeudi matin, sophrologie incluse dans la marche, méditation ainsi que le partage d'un repas.

Un beau moment à partager.

Toujours pas de contact avec la MSA. Je relance.

Je vois avec la directrice et le directeur des écoles pour inviter les enfants à participer comme chaque année. Thème à aborder : Les cinq sens.

D'autres propositions :

Un atelier de création et d'Art-thérapie.

Session de secourisme : affiches et inscriptions en septembre. Prévention des risques domestiques, initiation aux gestes de premiers secours.

Atelier de relaxation olfactive proposée par l'association La Pause.

Atelier de médiation artistique couture.

Atelier « Équilibre alimentaire » et élaboration d'un goûter avec l'association Pôle Nutrition

Création d'un spectacle sur la semaine : montant du devis : 900 €

Clôture de la semaine par le théâtre. Petits rôles à jouer à partir de 12 ans. M. MAYNARD Régis est très enthousiaste de participer à cette semaine. Il s'occupe de tout (décors, couture, costumes.....)

Je demande aux membres de voter afin de m'autoriser à signer le devis.

	Pour	5
Vote	Contre	1
	Abstention	0

Pot de clôture

Un petit rappel, comme les années précédentes, la semaine bien vieillir à Lunery est ouverte à toute la Communauté de communes de FERCHER.

Mme FAUSSARD propose d'envoyer le programme.

Bons d'achat de Noël : Inscription obligatoire avec coupon réponse signé.

La distribution aura lieu le **Samedi 2 décembre 2023 de 10h à 12h – Salle du Conseil (Mairie) et Annexe Rosières.**

Repas de Noël : Inscription obligatoire avec coupon réponse signé.

Le repas aura lieu le **Samedi 9 décembre 2023 à 12h – Centre de Gérard PHILIPPE - LUNERY**

En attente du devis de M. ROBINET Jérôme « Les délices du Chef ». Je dois prendre contact avec M. SADY Martin concernant l'animation du repas.

4 – Questions diverses

Néant

8 – Informations diverses

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

La secrétaire de séance,
Sabrina FAUSSARD



Le Président du CCAS,
Sylvain JOLY



